

CANADA
Province de Québec
District de Québec
N° 200-06-000154-123

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE **COUR SUPÉRIEURE**

par défaut ex parte contesté enquête au mérite

ANDRÉ DORVAL _____ DEMANDE

c.
INDUSTRIELLE ALLIANCE _____ DÉFENSE

ENREGISTREMENT

DÉBUT : 14 h 00

FIN : 14 h 04

Salle virtuelle 9003

Division	Civile	Salle	2.24	Le 28 août 2020
----------	--------	-------	------	-----------------

PRÉSIDENT : **L'HONORABLE JOCELYN GEOFFROY, j.c.s. (JG0688)**

DEMANDE <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Mihnea Bantoiu LLB Avocats s.e.n.c.r.l.
--	--

DÉFENSE <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT(E) <input type="checkbox"/> ABSENT(E)	Me Bernard Larocque Me Laurence Bich-Carrière Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.
--	---

NATURE DE LA CAUSE	Recours collectif – approbation du premier avis
GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE	Francine Sarrazin

Appel de la cause et identification des parties.

Sont également présents :

Me Létourneau, Me Roy-Talbot et M. André Dorval

Le Tribunal s'adresse aux avocats sur la demande d'approbation du premier avis aux membres de l'action collective. Le Tribunal fera parvenir l'information aux avocats pour la salle d'audience et des directives virtuelles seront disponibles.

14 h 02

Me Bantoiu intervient.

14 h 03

Me Bich-Carrière intervient sur la salle d'audience (générale) au Palais de justice de Québec pour l'audience du **lundi 30 novembre 2020 à 9 h.**

JUGEMENT

LE TRIBUNAL :

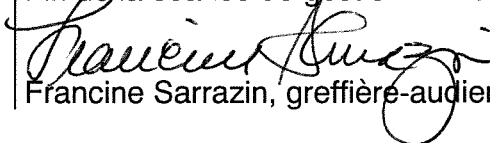
APPROUVE l'avis aux membres tel que déposé comme pièce **P-3**;

ORDONNE la publication et la diffusion de l'avis aux membres conformément aux modalités qui figurent au paragraphe 26 de l'entente de règlement à la pièce **P-2**;

LE TOUT, sans frais.

14 h 04

Fin de la séance de gestion virtuelle.


Francine Sarrazin, greffière-audicière



JOCELYN GEOFFROY, J.C.S.